**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 18 mars 2017**

**au château de LA ROCHE-GUYON (Val-d'Oise)**

**Compte rendu**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association des "Amis du Vexin Français" s'est tenue le samedi 18 mars 2017 dans la Salle des Gardes du château de La Roche-Guyon (Val d'Oise) sous la présidence d'Etienne de Magnitot, président de l'association, à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Cette Assemblée Générale Ordinaire avait été convoquée par courrier du 16 février 2017.

Ces deux Assemblées Générales ont été précédées le matin par la visite du village de La Roche-Guyon guidée par M. Quenneville, ancien maire de la commune de La Roche-Guyon.

Nous avons pu découvrir successivement :

 L'ancienne Halle seigneuriale aux grains de 1840 qui abrite aujourd'hui la mairie.

 La fontaine construite en 1742 par l'architecte Louis Villars et sculptée par Jamay, alimentée en eau par une conduite depuis les sources situées sur le plateau de Chérence.

 Le potager remis en état avec ses alignements d'allées et de fruitiers, dont les 2 bassins étaient autrefois alimentés en eau par la même conduite.

 L'église St Samson construite en dehors des communs du château en 1404, avec l'autorisation du roi Charles VI, mais en 1419 la guerre de cent Ans en avait interrompu les travaux. Elle ne fut terminée qu'au XVIème siècle. C'est un édifice à nef élevée de quatre travées flanquée de deux collatéraux, dépourvu de transept et avec un chevet polygonal.

Au XVIIIème siècle le bas-côté nord est repris et des chapelles latérales lui sont ajoutées. Au XIXème l'intérieur est orné de peintures murales néo-gothiques.

Dans le mobilier on peut admirer le monument funéraire en marbre de François de Silly, premier duc de La Roche-Guyon, mort en 1628 au siège de La Rochelle, et représenté agenouillé ; c'est une œuvre de Nicolas Guillain.

 Les bords de Seine et les restes des 2 ponts qui l'enjambèrent successivement : le premier construit en 1840 qui fonctionna jusqu'en 1914 et le second inauguré en 1936 et qui fut dynamité en 1940 par le Génie français.

 **🙗 🙖**

Après la visite du village, les adhérents inscrits se sont retrouvés dans les anciennes et magnifiques écuries du château pour un sympathique verre de kir et un déjeuner servi à table.

Étaient à la table d'Etienne de Magnitot : Le député-maire actuel de Pontoise, M. Philippe Houillon et M. Antoine Savignat, candidat à sa succession, ainsi que le président du PNR, M. Marc Giroud, Mme Marie-Laure Atger, directrice de L'EPCC, les deux vice-présidents Marie-Claude Boulanger et Daniel Amiot, Mathieu de La Rochefoucauld, Axel Fossier, notre nouveau webmestre.

 **🙗 🙖**

Après l'installation des participants dans la salle des Gardes, le président Etienne de Magnitot a ouvert **l'Assemblée Générale Extraordinaire** à 15h en accueillant les adhérents.

[ ***Cette Assemblée générale extraordinaire fait l'objet d'un Procès-verbal séparé*** ]

 **🙗 🙖**

À 15h45 à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le président ouvre **l'Assemblée Générale Ordinaire.**

Pour participer à cette Assemblée Générale Ordinaire, 73 adhérents sont présents dans la salle et ont signé la feuille d'émargement. Par ailleurs 112 pouvoirs valides ont été reçus par le Secrétaire général.

Au total 185 adhérents sont donc présents ou représentés.

Le président commence ensuite son Rapport moral sur l'état de l'association, ses projets, ses actions, mais aussi ses inquiétudes.

[*Le texte de ce "Rapport moral du président" constitue la partie 1 du "Rapport Moral"*]°

Le président donne ensuite la parole à Marie-Claude Boulanger, Vice-présidente et Responsable de la Communication afin qu'elle complète le Rapport moral.

[*Le texte du rapport de Marie-Claude Boulanger constitue la partie 2 du "Rapport Moral"*]°

*Ces deux parties de Rapport Moral sont jointes en annexes*.

Le président propose ensuite de procéder au renouvellement des administrateurs.

Conformément aux nouveaux statuts votés par l'Assemblée générale extraordinaire de ce jour les mandats des administrateurs sont de trois ans et leur renouvellement se fait au terme de cette échéance.

◼ Sont sortants et se représentent aujourd'hui pour 3 ans :

- Marie-Claude Boulanger

- Bernard Bourget

- Jean-Yves Gouël

- Gilles Lemaire

- Bertrand Rossi

- Philippe Zentz d'Alnois

⚫ Sont démissionnaires :

- Jean-Pierre Barlier

- Philippe Capron

- Patrick Chéreau

- Laure Hache

- Evelyne Le Bras

- Yves Périllon

- Karine Tourret

⯈ Sont candidats au poste d'administrateur pour 3 ans :

- Xavier Ribot, agriculteur à Gargenville, président des jeunes agriculteurs pendant 15 ans, et qui a été délégué au PNR.

- Marc Toillier, de Chambors, est aux AVF depuis 15 ans, particulièrement actif dans la vallée du Réveillon.

Tous les deux sont déjà "Correspondants de proximité" actifs de l'association.

Le renouvellement du conseil est alors mis au vote par le président :

**⯈ *Les 6 administrateurs actuels sont réélus à l'unanimité des présents et représentés.*⯈ *Xavier Ribot et Marc Toillier sont élus à l'unanimité des présents et représentés.***

Le président passe ensuite la parole au trésorier, Régis Deroudille, qui présente son Rapport financier, et projette les comptes de l'association sur l'écran tout en les commentant.

[*Le rapport du Trésorier, avec les comptes 2016 et le projet de budget 2017 joints, constitue le "Rapport financier"*]

Le président soumet à l'Assemblée générale l'approbation du Rapport moral et du Rapport financier avec son annexe.

**⯈ *L'Assemblée générale ordinaire approuve à main levée et à l’unanimité des adhérents présents et représentés :***

 ***le Rapport moral du président et de la vice-présidente***

** *le Rapport financier, avec les comptes 2016 et le projet de budget 2017, présentés par le trésorier***

 **🙗 🙖**

Le président ouvre un débat entre les participants sur plusieurs sujets (*remarque : certains des propos relatés ci-dessous ont été tenus lors de l'AG extraordinaire qui a précédé cette AG ordinaire*)

Carrières de Brueil-en-Vexin

Marc Giroud précise que le PNR se réfère à la charte qui engage les communes, la région et l'État; la charte mais rien que la charte. Les associations elles sont plus libres d'expression.

Zone d'activité de la Demi-lune à Magny en Vexin & Charte du PNR

Le permis de construire doit être révisé, ce n'est donc pas pour nous une défaite complète.

Le débat pour une nouvelle Charte du PNR à préparer dans les 2 ans pour les 15 ans à venir est entamé. L'un des enjeux est celui des grandes surfaces qui n'ont pas à s'installer dans le PNR.

Marc Giroud précise qu'il faut avoir une forte ambition et un projet consistant mais il y a matière à débat car les élus sont tiraillés pour trouver un équilibre entre "souci d'une qualité de vie" mais aussi "maintien ou création d'activité dans les communes".

François Marchon fait remarquer que la CDAC (Commission Départementale d'Action Commerciale) avait voté "pour" cette ZA il y a 6 ans, certes en 2éme séance avec des remplaçants car la plupart des titulaires étant absents. La CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) avait quant à elle voté "contre" à l'unanimité.

De plus Marc Giroud aurait voulu étendre le PNR sur la rive droite de l'Epte, mais le comité syndical n'a pas suivi cette proposition.

Villarceaux

Marc Giroud espère voir Villarceaux rester dans le domaine public, même s'il faut certes en revoir le fonctionnement.

Jacques Battais a écrit à un proche de Valérie Pécresse pour attirer l'attention de la présidente de région sur le problème de Villarceaux.

Villarceaux est sous-utilisé actuellement.

Port fluvial sur la Seine

Une escale fluviale destinée aux croisières sur la Seine est prévue à La Roche-Guyon qui a été choisie car paraissant plus adaptée que Giverny.

Aérodrome de Cormeilles-en-Vexin

Marc Giroud dit ne s'en tenir qu'à la charte et que le problème est avant tout celui des nuisances. Les avions sont toujours limités à 17t.

M. Buteux de la DIRAP demande aux AVF de rediffuser les infos sur notre site.

Enfin le président Etienne de Magnitot demande au violoniste Jean Mouillère, nouvel adhérent et fondateur du Quatuor Via Nova et professeur à l’École Normale de Musique de Paris, de présenter son action. Celui-ci nous parle des "12éme master classes" de La Roche-Guyon qui donnent à de jeunes talentueux musiciens la possibilité de suivre des cours à ses côtés ainsi que sous l'égide du violoncelliste Philippe Bary, du pianiste Michele Innocenti, et de Yoko Kaneko au pianoforte.

Tous les sujets ayant été épuisés, le président clôt l'assemblée générale en remerciant tous les organisateurs, les participants et les intervenants.

⌘⌘⌘⌘⌘

DOCUMENTS ANNEXÉS

 Rapport Moral, constitué de 2 parties :

1. Rapport du président Etienne de Magnitot

2. Rapport de la vice-présidente Marie-Claude Boulanger

 Rapport Financier incluant :

1. Rapport du trésorier Régis Deroudille

2. Comptes 2016 et projet de Budget 2017 (qui ont été présentés en diaporama à l'assemblée).

 le secrétaire général le président

 Claude Rosset Etienne de Magnitot